

MASTER MENTION DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

Direction : Estelle BROSSET et Marie LAMOUREUX



Contexte

Dans un contexte de transition écologique et énergétique, de lutte contre le changement climatique et contre les pertes de biodiversité, ou encore de promotion de l'économie circulaire, l'environnement est au cœur des enjeux sociétaux et le droit de l'environnement est devenu tout autant majeur que volumineux.

Les institutions internationales, européennes et nationales, les collectivités publiques comme les entreprises s'y trouvent confrontées ce qui a refondé le marché de l'emploi générant de nouveaux débouchés et métiers dans le secteur public comme dans le secteur privé, créant par conséquent le besoin de formations de haut niveau pour y répondre.

Objectifs

La mention « Droit de l'environnement » a vocation à **former les étudiants sur l'ensemble des aspects de droit de l'environnement**, aussi bien de droit public que de droit privé, de droit interne que de droit international et européen. Elle permet de **répondre aux besoins concrets du monde professionnel qui couvrent l'ensemble de ces questions**, des plus classiques aux plus pointues et actuelles, notamment en droit de la biodiversité, droit de l'énergie, en particulier en droit des énergies renouvelables, droit des déchets et pollution des sols, droit des nuisances, droit de la lutte contre le changement climatique, droit des risques sanitaires, droit des risques majeurs ou encore droit des installations classées.

La mention « Droit de l'environnement » a également pour objectif de compléter cette formation spécialisée en droit de l'environnement par une formation solide sur des disciplines nécessaires pour une carrière de juriste : droit des affaires, droit privé, droit administratif, droit constitutionnel, droit international, droit de l'Union européenne.

Débouchés

Les étudiants pourront poursuivre leur master :

- par une **thèse de doctorat**, susceptible de leur ouvrir les portes d'une carrière, en France ou à l'étranger, d'enseignant-chercheur ou de chercheur. D'autres pourront tenter des **concours** (fonction publique nationale, européenne, internationale) ou **examens professionnels** (avocats).

- ils pourront également accéder à plusieurs types d'emplois accessibles de juristes en droit de l'environnement et de l'énergie dans des **institutions internationales, européennes ou nationales**, dans les services juridiques et/ou contentieux des **entreprises privées ou publiques**, dans des **organisations non gouvernementales ou associations**, dans des **cabinets de lobbying**.

Dans la mention, l'insertion professionnelle des étudiants est particulièrement recherchée par des liens étroits avec le monde professionnel (clinique juridique, voyages auprès des institutions, visites de sites comme des centrales de production d'électricité par exemple, interventions de nombreux professionnels), par la réalisation de stages en Master 1 et/ou en Master 2 ainsi que par la possibilité de réaliser l'année de Master 2 en alternance (dans deux parcours).



Modalités pédagogiques

La première année de master est accessible en formation initiale ou continue (sans aménagement d'horaires). Elle comporte 360 heures de cours magistraux et 40 heures de travaux dirigés, dispensées sur le site d'Aix-en-Provence de la Faculté de droit et de science politique. Les étudiants ont le choix de réaliser, durant le deuxième semestre, un stage ou un rapport de recherche.

La deuxième année de master est accessible en formation initiale ou continue (sans aménagement d'horaires) et, pour certains parcours, en apprentissage (parcours Droit de l'énergie et parcours Gouvernance environnementale et sociétale de l'entreprise). Les modalités pédagogiques varient d'un parcours à l'autre (se reporter aux fiches propres à chaque parcours).

La mention héberge une **clinique juridique de l'environnement** créée depuis 2010. La Clinique de l'environnement reçoit de nombreuses saisines de la part de partenaires associatifs mais aussi institutionnels. En se mettant à disposition de ces acteurs de la défense de l'intérêt environnemental, la clinique permet à l'Université de remplir de manière renouvelée sa fonction sociale. L'enseignement clinique permet également aux étudiants de mobiliser leurs connaissances théoriques dans des situations concrètes (la rédaction d'un rapport ou étude juridique, la mise au point d'argumentaires pour un contentieux...), et ce, bien souvent pour la première fois.

Organisation

La mention Droit de l'environnement comporte **une première année commune** et **4 parcours en deuxième année** :

- Droit de la transition environnementale ;
- Droit de l'énergie ;
- Gouvernance environnementale et sociétale de l'entreprise (parcours co-porté avec la mention Droit des affaires) ;
- Droit et métiers de l'urbanisme durable (parcours co-porté avec la mention Droit des affaires) ;

Programme

Le programme de chaque parcours de deuxième année (M2) est détaillé dans les présentations qui leur sont propres.

Le programme de la première année, commune aux différents parcours, comporte les enseignements suivants :

Semestre 1	Semestre 2
<p>Introduction au droit de l'environnement</p> <p>Droit de l'énergie</p> <p>Droit économique de l'environnement</p> <p>Planification et autorisations d'urbanisme</p> <p>Droit de la concurrence OU Protection des droits et libertés fondamentaux</p> <p>Droit des collectivités territoriales OU Ordre juridique approfondi de l'UE OU Politiques et actions de l'UE</p> <p>Droit international économique OU Droit des organisations internationales OU Droit international du développement</p>	<p>Droit public et privé de l'environnement</p> <p>Droit international et européen de l'environnement</p> <p>Grandes questions énergétiques et environnementales</p> <p>Droit des changements globaux</p> <p>Droit des contrats administratifs</p> <p>Droit de la santé publique OU Droit des contrats d'affaires</p> <p>Droit du contentieux international OU Droit du contentieux de l'UE</p>

S'y ajoutent les unités dédiées aux compétences linguistiques (TD de langue ou cours en langue étrangère) et les unités relatives aux compétences pré-professionnelles (module insertion professionnelle au S1 ; stage ou rapport de recherche au S2).



Mobilité internationale

Les étudiants de master 1 de la mention bénéficient de la possibilité de suivre un semestre dans de nombreuses universités européennes grâce au programme Erasmus+.

Selon les parcours, les étudiants peuvent également bénéficier d'une mobilité internationale durant leur deuxième année de master à l'Université Laval (Canada) et à la Peking University School of Transnational Law (Shenzhen, Chine)

Conditions d'accès

L'accès au master mention Droit de l'environnement est soumis à une procédure de sélection et est conditionné par l'obtention du diplôme national de licence en droit ou diplôme équivalent.

Les étudiants candidats à l'accès en master 1 doivent candidater via la plate-forme MonMaster (monmaster.gouv.fr).

Les conditions d'accès au master 2 varient selon que les étudiants ont effectué leur première année de master au sein de la mention ou non (étudiants disposant ou non d'un droit d'accès en master 2).

Les candidats ressortissants de certains pays sont soumis à une procédure de candidature spécifique via la plate-forme « Études en France ».

Toutes les informations utiles sont détaillées sur le site de la Faculté de droit et de science politique dans la rubrique « candidater à la Faculté de droit et de science politique » :

<https://facdedroit.univ-amu.fr/fr/candidatures-inscriptions/candidater#tab-4493>

Informations utiles

Les questions relatives à la procédure de sélection en master sont à adresser aux référents administratifs de ces formations :

- pour le Master 1 : fdsp-scol-gestion@univ-amu.fr

- pour les parcours Droit de la transition environnementale et Droit de l'énergie, vous pouvez joindre Mme Gaëlle DUPRE : + 33 (0)4.13.94.45.71 - gaelle.dupre@univ-amu.fr

ou consulter le site du CERIC : <https://dice.univ-amu.fr/fr/dice/ceric/formation-ceric>

Faculté de Droit et de Science Politique - Espace René Cassin
3, Avenue Robert Schuman
13628 Aix-en-Provence Cedex 1
Tél +33 (0)4 13 94 45 69/71